



**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

*Négociation nationale*

## **Les profs de la FAE seront appelés à se prononcer sur une entente de principe**

**Montréal, le 16 avril 2021** – Aux termes du Conseil fédératif de négociation (CFN) qui s'est tenu ces deux derniers jours, il a été déterminé que la proposition globale de règlement convenue entre le Comité exécutif (CE) de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et le Secrétariat du Conseil du trésor constitue bel et bien une entente de principe. Les enseignantes et enseignants membres des syndicats affiliés à la FAE seront donc appelés à se prononcer sur cette entente, qui porte à la fois sur les questions intersectorielles et sectorielles, lors d'assemblées générales virtuelles convoquées par leurs représentantes et représentants syndicaux locaux au cours des prochaines semaines. Dans le respect des règles qui régissent la FAE, le contenu de l'entente de principe sera dévoilé dans le cadre des assemblées générales.

« C'est avec fierté que le CE de la FAE a présenté la proposition globale de règlement aux membres du CFN, et les a invités à confirmer qu'elle constituait une entente de principe. L'étape qui vient d'être franchie est importante puisqu'elle va permettre aux enseignantes et enseignants qui participeront aux assemblées générales de constater les avancées majeures contenues dans cette entente de principe, tant sur le plan salarial qu'au niveau des conditions de travail », indique le président de la FAE, Sylvain Mallette.

### **À propos de la FAE**

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 49 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 2 300 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Geneviève Cormier, conseillère au Service des communications, au 514 941-5640 ou à [g.cormier@lafae.qc.ca](mailto:g.cormier@lafae.qc.ca)